



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 29 octobre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pérenniser le soutien aux zones pastorales corses et les aides PAC sur les surfaces peu productives

Lors de la réunion de ce jour avec les acteurs agricoles et les élus corses, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Didier Guillaume, a, tout d'abord, réaffirmé son engagement à défendre les zones pastorales de l'arc méditerranéen, qui doivent continuer à bénéficier du soutien de la PAC, et réitéré sa volonté, affichée dans l'île en juin dernier, de co-construire un nouveau projet pour l'agriculture corse.

Le Ministre a entendu les inquiétudes, la colère du terrain. Il a néanmoins fermement condamné tout acte de violence et a tenu à affirmer son soutien aux agents de l'Etat, qui travaillent au quotidien au plus près des agriculteurs.

« Pour défendre avec crédibilité l'admissibilité des surfaces pastorales, il est indispensable de fiabiliser notre dispositif de gestion, pour qu'il ne soit plus remis en cause, ni par la Commission européenne, ni par les autres Etats membres. Ne pas le faire, c'est risquer de tout perdre, en Corse comme ailleurs », a déclaré le Ministre.

Mais il n'est pas question que la campagne de contrôles en cours puisse, suite aux photo-interprétations, léser les agriculteurs de bonne foi.

Le Ministre, à l'écoute des demandes unanimes du monde agricole et des élus corses, a annoncé plusieurs décisions :

- Réouverture sans conditions de la période permettant de contester un contrôle photo, par une simple saisine par courrier ou courriel jusqu'au 20 novembre 2019 ;
- Demande à l'ASP de renforcer significativement l'équipe de contrôleurs pour effectuer au plus vite les visites de terrain ;
- Mise en place d'une cellule d'urgence pour accompagner les agriculteurs mis en difficulté par une décision de retrait des aides (coordination MSA, banques, médiateur du crédit et des assurances...)


Le Ministre a annoncé être mobilisé pour mettre en place à moyen terme un vrai projet de développement de l'agriculture corse : structuration des filières viandes (pôle viande, projet d'engraissement des veaux et méthanisation), développement des AOP, protection sanitaire des animaux et des végétaux, travaux à mener pour reconnaître la génétique et les races corses, défrichement des parcelles, permettant d'améliorer la défense incendie et l'accès des troupeaux aux pâturages...

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture